



Archevêché de Reims  
3, rue du Cardinal de Lorraine  
51058 REIMS CEDEX

A Reims le 9 octobre 2023

## Communiqué du Diocèse de Reims et des Ardennes

Le diocèse de Reims et des Ardennes n'a pas été encore prévenu par le parquet de l'évolution du traitement judiciaire de l'abbé Gilles Guerigen. Il attend confirmation des informations données par l'Union ce jour. Les sanctions canoniques (suspension de tout ministère public) demeurent en l'état.

Une éventuelle annulation de la mise en examen n'a pas de conséquences sur les sanctions canoniques actuelles qui sont maintenues.

Par ailleurs, la procédure ecclésiale se poursuivra dès que la décision de juridiction pénale sera officiellement portée à la connaissance de l'archevêché.